

Saint-Denis, le 30 mars 2021

GROUPE MERCIALYS

A l'attention de :

-M. Vincent RAVAT, *Directeur Général*

-M. Nicolas FAIVRE, *Directeur Régional Océan Indien*

N.Réf. SG/PDT-IP/LS/vcv-CD21001135

Objet : Commerçants – Galeries Commerciales

**Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Directeur Régional,**

Au mois d'avril dernier, Bruno LEMAIRE, Ministre de l'Economie a lancé un appel aux « grandes foncières », les invitant à annuler trois mois de loyers pour les commerçants fermés administrativement pendant le confinement.

Force est de constater que cet appel n'a pas été suivi par votre groupe à La Réunion. A notre connaissance, vous n'avez pas répondu de manière collective aux commerçants de vos galeries commerciales contrairement à la totalité des autres bailleurs de la place.

Ceci est fortement regrettable, une action de votre part aurait été un signe fort de solidarité adressé à l'ensemble des commerçants qui, rappelons-le, font vivre vos galeries et participent activement à la croissance de votre groupe.

Vous n'ignorez pas que la crise sanitaire et économique que nous traversons depuis le mois de mars 2020 a affecté très lourdement notre économie. Elle a des répercussions profondes sur l'écosystème et le modèle traditionnel de l'ensemble des commerces de notre île.

Les obligations de fermeture imposées aux commerces se poursuivent à date et constituent de très importantes restrictions d'activité. Par ailleurs et comme vous le savez, le contexte sanitaire entraîne une érosion de la fréquentation des commerces.

C'est pourquoi je me permets de relayer le cri d'alerte lancé par les commerçants de vos galeries et vous invite à répondre très concrètement aux fortes inquiétudes de tous ces commerçants dont la situation a été rendue encore plus sensible par la décision du Préfet de La Réunion de fermer les galeries commerciales de centres commerciaux de plus de 20 000 m² depuis le 11 février dernier.

Comme vous le savez les mesures mises en œuvre par le Gouvernement pour venir en aide des commerçants ne leur suffisent pas pour régler leurs loyers et charges fixes. Notre île est un écosystème très fragile et fermé et vous en êtes un acteur majeur du développement économique. Les commerçants ne comprennent pas l'absence de soutien de votre part dans ces moments difficiles. Nous devons tous être solidaires et à défaut d'un avenir plus incertain.

C'est pourquoi face au risque de faillite imminente de nombre d'entre eux, il est désormais vital qu'à votre tour vous souteniez les commerçants présents dans vos galeries commerciales en annulant purement et simplement leurs loyers pour toutes ces semaines et mois de fermeture administrative.

Je me tiens bien entendu à votre disposition pour discuter avec vous de ma demande et vous prie de recevoir, **Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Directeur Régional**, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Ibrahim PAÏEL

